Image not found or type unknown

Rupture conventionnelle en mi temps therapeutique

Par **Souflette**, le **04/01/2016** à **22:05**

Bonjour,après un an d'arrêt maladie suite à un cancer du sein,j'ai repris mon emploi à mi-temps therapeutique en tant que vendeuse dans une librairie,mon employeur me fait venir très tôt le matin pour 1h30 de travail et me fait travailler tous les week-ends,il sait que je vis seule avec mon fils de 7 ans que je dois amener à l'école etc.... Il me fait sentir que je n'ai plus ma place au sein de l'entreprise,bref,il me pousse vers la sortie! Puis je lui proposer une rupture conventionnelle? En étant en mi temps therapeutique ??? Ps : je suis salariée depuis plus de 8 ans. Merci de votre réponse Cordialement

Par **P.M.**, le **05/01/2016** à **08:59**

Bonjour,
Lors de la reprise à temps partiel thérapeutique, l'employeur aurait dû conclure un avenant fixant les nouveaux horaires et si précédemment vous ne travaillez pas tous les week-end, il n'y a aucune raison que ce soit le cas maintenant...
Mais vous pourriez effectivement lui proposer une rupture conventionnelle...
S'il refusait, vous pourriez voir avec le Médecin du Travail s'il pourrait vous déclarer inapte...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés